

La Semaine de l'arbre

Distribution des plants, la viorne à l'honneur !
Pour plus d'informations, rendez-vous en page 9

Une habitante
d'un mètre
soixante-huit !

en page 2

La conférence
qu'on like
à l'avance ?

en page 4

5 nouveaux
projets pour
Genappe !

en page 7

Distribution de
sacs poubelles
prépayés

en page 9

Un carnet
d'adresses
indispensable

en page 10



Des joggeurs qui se
transforment en marathoniens
en page 4



Conférence pour les apiculteurs

Des abeilles VSH pour lutter contre le varroa ?

Comme vous le savez, parmi tous les facteurs qui rendent la survie des abeilles de plus en plus difficile, outre la perte de diversité des ressources pollinifères et nectarifères et la contamination systématique de l'environnement par les résidus de pesticides (cf. actualité récente), la présence des varroa et le cortège de maladies qui l'accompagne constituent une cause importante de l'affaiblissement progressif et de la mortalité des colonies d'abeilles.

C'est pourquoi APIVAL asbl, le cercle apicole de Genappe et environs, vous invite le jeudi 23 novembre à la conférence «Des

abeilles VSH pour lutter contre le varroa ?».

Renald Lavend'Homme viendra nous parler de l'abeille VSH (Varroa Specific Hygiene, ou Hygiène Spécifique au Varroa) et nous expliquer les travaux de recherche menés sur la sélection d'abeilles Buckfast plus aptes à lutter contre le varroa.

Renseignements

Quand: jeudi 23/11/2017 à 20h

Où: Salle du Centre culturel, 38 rue de Bruxelles à 1470 Genappe.

Raymond Walmacq 0495/79.13.88
Apival asbl, membre de l'Union Royale des Ruchers Wallons, section de Genappe

Encore un petit déjeuner Oxfam à Bousval

Depuis 3 ans Les Amis de Bousval organisent un petit déjeuner Oxfam dans la salle de la ferme artisanale de Bousval. C'est comme à Genappe, l'occasion de découvrir des produits du commerce équitable d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine. Chocolat, sucre, céréales, café, jus, biscuit et confitures. Comme chaque année ce sont les produits du Sud, du Nord et les produits locaux qui sont à l'honneur. Les fromages de la Ferme de La Baillerie et les produits de la ferme artisanale de Bousval (beurre-fromage) seront également présents.

C'est surtout la convivialité d'un petit déjeuner à prendre ensemble et papoter de tout et de rien qui font les petits plaisirs de la vie du village.

Renseignements

Ferme artisanale de Bousval, rue Haute, 44 à Bousval.
Dimanche 19 novembre de 8h à 11h. Prix: adulte 5 euros, enfants 3 euros. Réservation obligatoire 8h, 9h, 10h au 010/61.18.50
adbousval@gmail.com



Un mètre soixante-huit de chair rose

Présentation et lecture du livre d'Anne-Sophie Vanderbeck, une habitante de l'entité. «Un père qui rêve d'éternité. Un accordeur boiteux qui pousse son piano dans une ville humide. Une rue comme un sourire. Une robe rouge qui s'est trompée de femme. Une maison-

mère qui a besoin d'un lifting. Un dimanche plus vieux...»

Des nouvelles, tranches de vie aux personnages décalés, tendres, distraitement philosophes. Chemins de vie au bord desquels poussent des fleurs sauvages. Désarmant de réalisme magique avec les lieux, la flore et la faune presque vivants. Un peu Facteur Cheval de l'écriture, en plus belge.

Renseignements

Le samedi 25 novembre à 20h, au Centre culturel, 38, rue de Bruxelles à Genappe. «Un mètre soixante-huit de chair rose», Edition Académia-l'Harmattan.

Le noir enseigné aux petits enfants

Exposition à L'Espace B

Jacques Lennep habite en face de l'implantation des écoles Sainte-Lutgarde à Chapelle-St-Lambert (Lasne). Chantal Bauwens, qui y a passé, depuis bien longtemps, quelques heures par semaine comme institutrice primaire, est directrice de l'Espace B à Glabais. Elle traversa la rue pour lui demander de créer un événement dans sa galerie. N'est-il pas un spécialiste du genre ?

Rodé à l'art relationnel-sociologique, il proposa de travailler avec les mioches de sa classe sur le thème du noir. En 1975, celui-ci lui avait déjà inspiré une installation destinée aux enfants pour le CAPC

(Centre d'Art Plastique Contemporain) de Bordeaux. Ils devaient colorier des planches à l'exception d'un lapin noir, en puisant dans un arc-en-ciel, et recevaient des bonbons noirs en récompense. On put revoir cette œuvre dans la rétrospective de l'artiste au MAMAC (Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain) à Liège, en 2007.

Celle-ci était centrée sur l'alchimie qui lui a toujours servi de référent, principalement une de ses phases primordiales: l'œuvre au noir. Rappelons qu'il publia d'importantes études scientifiques sur cette alchimie en 1966 et 1984. Cette dernière pour le Crédit Communal à l'occasion d'une exposition qui

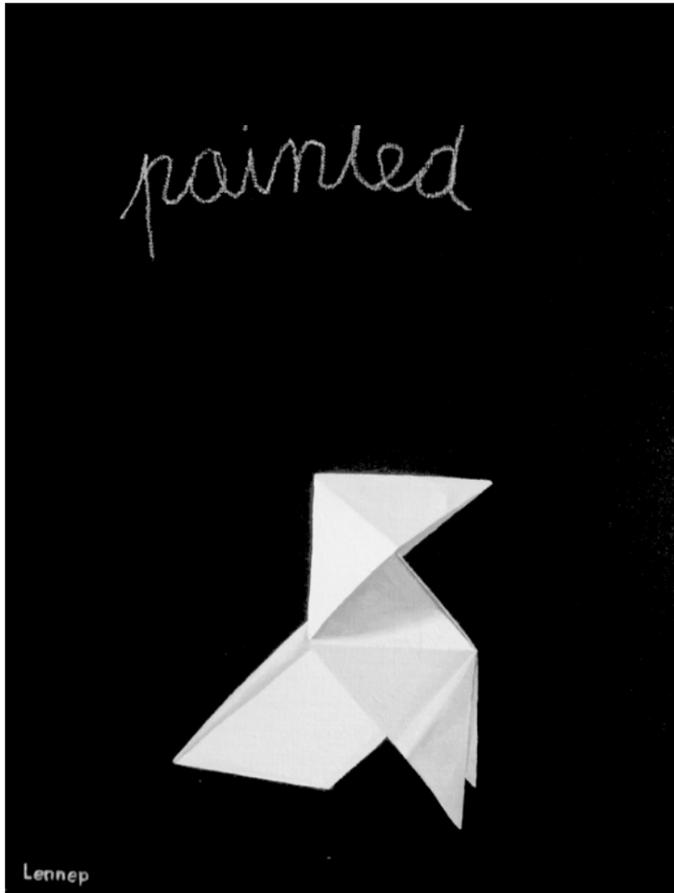
attira quelque cent mille visiteurs.

Le noir est un concept riche aux niveaux symbolique, esthétique et historique. Jacques Lennep l'a traité sous ses multiples aspects depuis les années 70 alors qu'il était engagé dans les recherches pluridisciplinaires menées par l'avant-garde de cette époque glorieuse. Cette «non-couleur» est omniprésente et ambivalente dans ses œuvres. Ainsi, c'est le «tableau noir» sur lequel il écrit des mots mis en relation avec des images, suivant un procédé que n'ignorèrent ni Magritte, ni Broodthaers. Ce noir qui barbouille ses images peintes ou leur sert de fond, est aussi un signe intégrant la crise, selon lui, historique de la peinture depuis le carré noir peint par Malevitch en 1915.

L'expérience ludique et plastique menée avec les petits élèves de 1^{ère} et 2^e année de Chantal Bauwens tentera notamment d'exorciser les peurs du noir véhiculées par l'inconscient collectif (loup, Père fouettard, chat noir, nuit, ...). Des tests seront menés, comme leur demander de choisir entre des bonbons noirs et de couleurs. Il sera évidemment fait appel à leur créativité. Ainsi, une fillette composera avec l'aide de son grand-père une pièce pour piano en n'utilisant que les touches noires. L'oeuvre sera exécutée lors du vernissage. Une vidéo de l'ensemble de l'expérience sera diffusée pendant l'exposition qui comprendra des travaux exécutés par les enfants, mais aussi des peintures récentes en grisaille de Lennep ainsi que des œuvres d'autres artistes notamment Jean-Michel François, Guy Jaspas (†), Daniel Dutrieux.

Renseignements

«Le noir enseigné aux petits enfants» Jacques Lennep
Du 11 au 26 novembre 2017
Espace B - Haute Rue, 33A - 1473 Glabais - samedi et dimanche de 14 à 18 h ou sur rendez-vous au 067.79.08.11
www.espaceb.be



Concert de Gala du RMG le vendredi 24 novembre

Les musiciens de l'harmonie vous attendent le vendredi 24 novembre pour leur concert de Gala annuel. Il se tiendra dans l'église Saint-Géry de Vieux-Genappe le 24 novembre. Un Gala qui clôturera (ou presque puisqu'une sortie pour le marché de Noël de Genappe à la mi-décembre est encore au programme) une année musicale à nouveau riche de nombreuses prestations en tous genres.

Les musiciens préparent activement la manifestation lors des répétitions hebdomadaires du vendredi; ceci au gré des choix musi-

caux de leur chef Serge Cange qui a concocté une fois de plus un programme éclectique, mélange d'œuvres traditionnelles et plus originales.

Renseignements

Rendez-vous le vendredi 24 novembre. Le droit d'entrée est fixé à 6€. Le début de la manifestation est prévu comme à l'accoutumée à 20h. Cordiale invitation à tous. Infos au 067/77.17.08
rmgenappe@skynet.be
www.renouveamusicalgenappe.be et sur notre page Facebook



la Maison de l'emploi en 2 actions

Motiv'Toi avec Motiv'Emploi

Rien de pire pour le moral qu'une période de recherche de travail qui s'éternise. Ne restez pas chez vous en ruminant les non-réponses des recruteurs. Sortez de chez vous et suivez une formation, intégrez un groupe de recherche d'emploi, faites un stage, toutes ces actions peuvent vous aider à vous redynamiser et à vous rendre plus confiant dans votre objectif: l'emploi!

Être entouré de gens bienveillants est très important. D'autres personnes dans la même situation que vous ou qui connaissent bien vos difficultés peuvent vous soutenir dans vos démarches.

Organisez votre temps comme si vous travailliez; garder un rythme selon un horaire précis peut aussi vous aider à garder un moral combatif.

Participer à un module auprès d'un partenaire peut vous y aider. Alors si vous souhaitez vous redynamiser ou déterminer

vos projets professionnels, notre partenaire Daoust vous propose un accompagnement individuel et collectif de 160h. Quand? de décembre à mars avec un stage inclus de 60h. Intéressé? Séance d'info le 27 novembre et le 1^{er} décembre à la Maison de l'emploi de Genappe. Inscriptions: mgallez@daoust.be ou 0496/54.87.88

Démarches administratives et aides dans la recherche d'emploi

Nous sommes toujours présents pour toutes vos démarches administratives. Nos partenaires et nos conseillers restent également disponibles pour vous aider dans votre recherche d'emploi.

Renseignements

Maison de l'emploi de Genappe Espace 2000, 7a à 1470 Genappe
067/41.17.20 Nos horaires du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ainsi que le lundi de 13h à 16h



POLICE Pascal Neyman, Chef de Zone
Gérard Couronné, Bourgmestre

Attention aux feuilles mortes

L'automne et ses conditions climatiques particulières peuvent surprendre le conducteur habitué aux belles journées d'été. C'est pourquoi nous vous rappelons quelques règles de prudence.

Le conseil peut sembler anodin mais les feuilles mortes sur la route peuvent vite devenir glissantes en cas de pluie. Sur le trottoir, regardez où vous mettez les pieds. Sur la route, lors d'une manœuvre ou plus particulièrement, dans un virage, adaptez votre vitesse et évitez les gestes brusques, surtout si vous circulez sur une route bordée d'arbres. Maintenez fermement le volant afin de maîtriser le véhicule en cas de glisse. Aussi, si les feuilles cachent les marquages au sol, pensez à vous repérer autrement.

En cas de pluie ou de brouillard, donc, lorsque la visibilité est réduite, augmentez votre distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède. Rappelez-vous qu'au plus vous roulez vite, au plus la distance de freinage sera grande. Allumez vos feux de croisement. Ils vous permettront d'être mieux vu des autres automobilistes.

En cas d'aquaplanage, ne pilez

pas sur vos freins. Cela vous ferait perdre le contrôle total du véhicule. N'accélérez pas et ne faites aucun mouvement brusque. Lâchez vos pédales, maintenez fermement le volant et regardez toujours dans la direction vers laquelle vous voulez aller.

Si le brouillard s'installe, évitez d'allumer vos longs phares (= feux de route). La réflexion de la lumière sur les gouttes d'eau crée un effet de «mur blanc». Sachez aussi que vos phares anti-brouillard arrière sont obligatoires dès que la visibilité est réduite à moins de 100m (= 2 poteaux d'éclairage sur l'autoroute). Gardez aussi vos lunettes de soleil à portée de main. L'automne ne veut pas dire que le soleil a fini de pointer le bout de son nez.

Piétons, pensez à porter des vêtements de couleur claire ou avec des bandes réfléchissantes afin d'être vus plus facilement. Traversez sur les passages pour piétons afin de ne pas surprendre les automobilistes et cherchez un contact visuel avec le conducteur pour vous assurer qu'il vous a bien vu. Quant aux conducteurs, rappelez-vous de faire attention aux usagers faibles.



Le mot du Bourgmestre



Le mois passé, nous faisons un point complet de la situation dans l'important dossier de lutte contre les inondations et coulées de boue. Chaque jour, de nouvelles avancées se font dans ce dossier comme dans bien d'autres: aujourd'hui, c'est le marché annuel de curage des cours d'eau qui vient d'être attribué par le collège communal à la société Van Heule pour le montant de 5.600€. De quoi poursuivre l'entretien annuel des cours d'eau dont la Ville est gestionnaire.

Vous verrez également dans ce journal un article sur la plate-forme «be-alert». C'est un outil informatique très facile à utiliser pour être prévenu si une situation d'urgence devait se présenter à nouveau dans notre commune. Il suffit de s'inscrire et d'enregistrer ses coordonnées dans une base de données et, si nous devons prévenir d'une situation d'urgence, comme une inondation, une pollution ou un accident grave, nous vous envoyons une alerte aux coordonnées que vous aurez renseignées au préalable. Je vous encourage vivement à lire cet article et à vous inscrire sur www.be-alert.be.

La sécurité, il en a été malheureusement question la semaine passée à Genappe. Nous avons dû déplorer l'incendie volontaire de 5 véhicules stationnés au parking de la plaine communale. C'est un acte de vandalisme grave et intolérable. C'est la première fois que nous sommes confrontés à cette criminalité dans notre petite ville pourtant d'habitude calme et paisible. Les services de secours sont bien sûr rapidement intervenus, et je les en remercie. Les services de police et le parquet mènent l'enquête pour identifier les auteurs de ces délits. Quant à nous, nous allons prochainement installer des caméras de surveillance dans le centre-ville pour éviter ce genre de délinquance.

Dans les décisions du conseil communal, vous trouverez quelques mots sur la fiscalité à Genappe pour l'année prochaine: en 2018, nous gardons la même fiscalité qui nous permet de nous maintenir dans les communes les moins taxées en Wallonie au niveau des additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier. Nous en reparlerons dans un prochain numéro qui pourra faire le point sur le budget communal pour 2018.

Mois après mois, nous continuons, au fil de ces pages, de vous informer des décisions prises par le conseil et le collège communal, des activités organisées par la Ville mais aussi par les très nombreuses associations genapiennes qui sont actives dans tous les domaines, que ce soit le sport, l'art, la culture, la cohésion sociale, les voyages pour seniors... Il suffit de consulter l'agenda en fin de journal, pour comprendre que le programme est chargé et diversifié! J'en profite pour remercier ces associations qui nous offrent autant de possibilités de rencontres et de découvertes...

Gérard Couronné
Le Bourgmestre.



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 4118 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be

Défi Génération, Zéro Watt!



En moyenne, une école consomme 25% de son électricité durant les heures creuses alors que l'école est fermée! Ce gaspillage évident est une bonne raison de se lancer dans le Défi Génération Zéro Watt.

Les élèves de 5^e et 6^e primaire de l'école d'Houtain-le-Val se lancent et créent une écotéam. Novices en la matière mais désireux de supprimer les consommations inutiles d'électricité, les futurs «inspecteurs énergie» souhaitent s'investir pleinement dans ce challenge, permettant de faire la chasse aux consom-

mations inutiles et de réduire la facture énergétique de leur école.

Accompagnés par Monsieur Michel Harmegnies, Conseiller en Energie pour la Ville de Genappe, ils vont réaliser durant cinq mois (durée du défi) une chasse au gaspillage à l'aide d'instruments de mesure pour tenter de réduire la consommation de 10% ou plus. Découverte des résultats en mars 2018...

Défi Génération Zéro Watt est un challenge qui s'adresse aux écoles primaires situées dans la partie francophone de Wallonie.

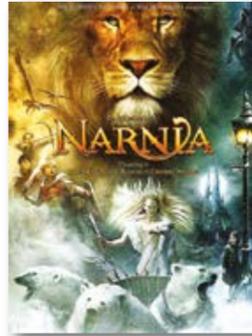
Plaine de vacances

Le Cape organise une plaine durant les prochains congés d'hiver pour les enfants âgés de 2,5 à 12 ans. du 27 au 29/12/17 et du 03 au 05/01/18

«Le monde de Narnia»

Vive les vacances! Laisse-toi entraîner dans le monde imaginaire de Narnia. Un tourbillon de sorcières blanches, castors, Père Noël et animaux fantastiques en tout genre t'attendent.

Lieu d'accueil: école communale Espace 2000 à 1470 Genappe
Inscription via www.cape-asbl.com ou au 067/21.21.60



Place aux enfants Edition 2017

Samedi 21 octobre avait lieu la Journée «Place aux enfants», organisée par la Ville de Genappe avec le soutien de la Province du Brabant wallon.

Près de 70 enfants ont participé à l'opération qui s'est déroulée sous la bienveillance d'une vingtaine de passe-murailles, tous volontaires pour accompagner, tout au long de la journée, les petits genappiens.

L'activité s'est clôturée par un spectacle donné par les Compagnons du temps, où petits et grands ont pu chanter et danser sur le thème «Pince-moi je rêve». Un goûter a été offert à tous les enfants et à leurs parents aux alentours de 16h, à l'école de l'Espace 2000.

Cette opération n'aurait pas pu se dérouler sans la participation

des «hôtes d'un jour» et donc, nous tenons sincèrement à remercier: la zone de police Nivelles-Genappe, la Zone de Secours de Nivelles, le fleuriste Fleurs Frédéric, le Tof Théâtre, Madame Bol - vétérinaire, les Ateliers du Léz'Arts, la Maison de Jeunes, le Centre-culturel, la boulangerie Gossiaux, la ferme du Prévot, la Résidence du Lothier, la Ferme du Hameau du Roy, l'école des tambours de gilles, le Haras de la Vallée Saint Pierre, l'Arche, Monsieur Parisotto - apiculteur, Madame Denoel - kinésithérapeute, la Ferme aux légumes de Houtain-le-Val, le Dernier QG de Napoléon, le Taki-rout Poneys club, le FC Genappe et Monsieur le Bourgmestre.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'opération 2018.



Une conférence qu'on like ?

Les réseaux sociaux

A l'heure actuelle, nous pouvons tous constater une effervescence autour des réseaux sociaux: les jeunes adorent les utiliser! En effet, par ce biais, ils peuvent communiquer avec leurs amis, renforcer les amitiés, se divertir seul ou à plusieurs, planifier l'agenda, partager des événements... et tout cela gratuitement! Les réseaux sociaux regorgent d'avantages... Mais aussi d'inconvénients si nous n'en avons pas une utilisation intelligente!

Pour pouvoir vous informer au mieux, la Ville de Genappe, l'Aide en Milieu Ouvert Tempo, le Service Jeunesse ainsi que Monsieur Butstraen, auteur et médiateur scolaire, vous proposent une conférence sur les réseaux sociaux le lundi 11 décembre 2017 à 19h30 à l'Hôtel de Ville de Genappe.

Lors de cette conférence, divers volets seront abordés, à savoir:

- La prévention (Aide en Milieu Ouvert Tempo)
- L'impact des réseaux sociaux sur les relations des jeunes entre eux et les rapports qu'ils entretiennent avec le milieu scolaire (Monsieur Butstraen - auteur et médiateur scolaire)
- L'aspect juridique (Service Jeunesse).

Un formulaire est disponible sur le site de la Ville de Genappe (www.genappe.be) afin de poser vos questions, lesquelles seront traitées lors de la conférence.

Renseignements
Stéphanie Bury au 0477/46.72.14
Justine Servais au 067/79.42.39.

Un marathon pour les joggeurs JCPMF de Genappe

Un aboutissement pour certains et une seconde chance pour d'autres... Ils étaient huit valeureux joggeurs de JCPMF de Genappe à franchir la ligne d'arrivée du Great Bruges Marathon ce 15 octobre.

C'est une remarquable évolution pour ces joggeurs qui, pour certains, ont débuté la course à pied avec la 1^{ère} session de JCPMF

à Genappe en mars 2014. Une belle preuve qu'avec de la volonté et un peu (beaucoup) d'entraînements, il est possible d'arriver au bout de nos objectifs.

Le soleil était de la partie, mais également les nombreux supporters ayant fait spécialement le déplacement jusqu'à Bruges pour encourager les sportifs, preuve de la belle

cohésion entre les membres de la grande famille JCPMF.

Entre 3h15 et 5h30, ce n'est pas le chrono que l'on retiendra, mais leur soutien mutuel durant les entraînements de cet été mais aussi pendant le marathon, et surtout leur détermination à franchir la ligne d'arrivée après ces 42,195 km.
Bravo à tous!



LES NETTOYEURS N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
0475/33.11.81

 **L'essentielle**
Institut de beauté et pédicurie médicale



Mérites sportifs 2017, Appel à candidatures



Les clubs et les sportifs individuels sont invités à introduire, par écrit, leur candidature accompagnée d'une photo, adressée à: Ville de Genappe - Secrétariat Communal, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, pour le vendredi 24 novembre 2017 au plus tard.

Pour le Mérite Sportif Individuel:

Chaque groupement sportif ne peut présenter que deux candidatures de sportifs au maximum. Il n'est pas autorisé de candidatures groupées.

Pour le Mérite Sportif Collectif:

chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble.

Toute personne ou association, peut introduire une ou des candidature(s). Pour rappel: Les CV de candidature reprendront obligatoirement: les nom, prénom, adresse du candidat, lieu et date de naissance, un numéro de téléphone ou gsm, une photo, discipline sportive et un résumé des performances accomplies. Les sportifs qui, à titre individuel, évolueraient avec talent quelle que soit la discipline et dont nous ignorons l'identité sont invités à se faire connaître.

Renseignements

M. Hector Tubiermont, Echevin des Sports, 0475/82.05.23
Secrétariat communal
M^{me} G. Gossiaux 067/79.42.41



Les chiens en laisse pour des balades paisibles

Règlement général de police administrative - Laisse obligatoire

Récemment, la Ville était interpellée concernant la problématique des chiens sans laisse dans les espaces publics, et plus particulièrement le long du Ravel.

Comme le stipule notre Code de citoyenneté en son article 107, «il est interdit de circuler avec des animaux, sur l'espace public, sans prendre les précautions nécessaires pour les empêcher de porter atteinte à la commodité de passage et à la sécurité publique». De plus, «le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens, dans tout lieu, public ou privé qui

est accessible au public. Le maître doit pouvoir, en toute circonstance, maîtriser son animal».

Afin de respecter l'environnement de chacun, nous demandons à tous les maîtres de bien vouloir respecter les règles ci-dessus, ceci dans un objectif de vivre ensemble, afin que toute personne puisse profiter de l'espace public de manière sereine, sans être importunée par un ami à 4 pattes...

Pour consulter le Code de la citoyenneté rendez-vous sur le site de la ville (www.genappe.be) ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville, ou des exemplaires sont également disponibles

En vadrouille pour le marché de Noël et le Théâtre des Galeries à Bruxelles



Le jeudi 21 décembre 2017

Les échevinats des Seniors et du Tourisme, en collaboration avec la commission seniors, organiseront le jeudi 21 décembre prochain un voyage d'un jour au marché de Noël de Bruxelles qui revêtira ses habits de fête pour vous accueillir dans une ambiance chaleureuse, festive et féerique.

Vous pourrez découvrir avec des amis le marché de Noël et passer la soirée au Théâtre des Galeries pour assister au spectacle «La Revue».

Déplacement en car

(lieux de ralliement suivants)

13h: Vieux-Genappe (Place Mercurey)
13h05: Genappe Centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)

13h15: Bousval (Salle G. Gossiaux)

Programme

13h15: Départ vers Bruxelles
14h15: Arrivée à Bruxelles
Visite libre du marché
19h30: Rassemblement au Théâtre des Galeries
20h00: Spectacle
23h00: Retour vers Genappe

Pour y participer?

Etre citoyen de Genappe et s'inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.42.01 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30. Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.

Grand goûter de Noël des aînés

Nous avons le plaisir d'inviter les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans, au Grand Goûter de Noël avec animation musicale organisé le 20 décembre de 15h à 18h en la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Les inscriptions (bulletin ci-dessous) sont à adresser à l'Administration communale, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall de l'Hôtel. Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont priées de le mentionner sur le bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention.

Renseignements

N. Couronné 067/79.42.01 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Un lecteur de puces électroniques pour la Ville

Nous vous en parlions il y a quelque temps: grâce à Monsieur le Ministre Carlo Di Antonio, la Ville de Genappe a pu acquérir un lecteur de puces électroniques pour les animaux perdus. Ce matériel est entièrement financé par la Région wallonne.

La Ville se réjouit de cette nouvelle acquisition puisque cet appareil permettra, dans le cadre de sa politique du bien-être animal, de retrouver plus facilement, en colla-

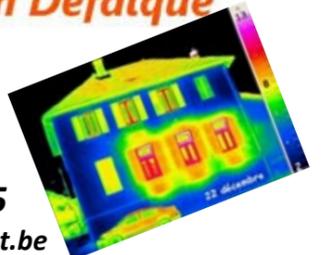
laboration avec les services de police et notre vétérinaire partenaire, Madame Bol, les animaux qui se seraient égarés.



Certificat & audit énergétique
Alban Defalque

Certificat PEB
Thermographie
Audit énergétique

Tel : 0477 578 325
alban.defalque@scarlet.be



Bulletin d'inscription à renvoyer au plus tard:

le 8 décembre (pour la sortie à Bruxelles)
le 15 décembre (pour le goûter des aînés).

Nom Prénom.....

Adresse.....

Code Postal Localité..... Tél. n°.....

Pour Bruxelles:

Lieu d'embarquement..... Nombre de personnes

O Assistera(ont) au goûter de Noël du mercredi 20 décembre 2017 à l'Espace 2000

- Se rendra(ont) par leurs propres moyens
 - Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile
- Noircissez la case correspondante - Merci de remplir le bulletin de façon complète.

O Je participe au marché de Noël et au spectacle le jeudi 21 décembre 2017 et je m'engage à payer la somme de 23€ en espèces à l'inscription auprès de l'accueil situé à l'Espace 2000, n°3.

STOCK AMERICAIN

Van Ryckel Harry - Baisy-Thy

À VOTRE SERVICE DEPUIS 50 ANS

108, rue Dernier Patard
1470 Baisy-Thy - 067/56.18.34
Facebook: Stock Américain Harry
Web: www.stockamericain-harry.com
Email: stock.americain.harry@gmail.com



Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 24 OCTOBRE 2017

Finances

- Approbation du budget 2018 de la fabrique d'église de Baisy-Thy
- Approbation du budget 2018 de la fabrique d'église de Glabais
- Approbation du compte 2016 de la fabrique d'église de Houtain-le-Val
- Approbation d'un marché d'emprunt pour couvrir les dépenses extraordinaires 2017
- Approbation de différents règlements fiscaux: pas d'augmentation de la fiscalité à Genappe
- Taxe additionnelle à l'IPP: taux inchangé: 7%.
- Taxe additionnelle au précompte immobilier: taux inchangé: 1950 centimes additionnels.
- Taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices: taux inchangés: 40, 70 ou 80€.
- Redevance sur les sacs poubelle: taux inchangés: 7,5€ et 13,50€ les rouleaux de 10 sacs de 30 et 60 litres.
- Taxe sur la propreté et salubrité publique: taux inchangé: 30€
- carte d'identité: prix de vente inchangé: 20€ et 10€ pour les enfants.
- Redevance sur le traitement des dossiers d'urbanisme: nouvelle catégorie: permis d'implantation commerciale: 100€.
- Redevance sur les formalités d'enquête publique: nouvelle catégorie: permis d'implanta-

tion commerciale: 150€ + frais de publication et d'envois par recommandé.
 Taxe sur les autorisations d'activités liées au permis d'environnement et permis d'implantation commerciale: nouvelles catégories: déclaration de classe 3 d'implantation commerciale: 25€ et permis intégré: 4000€.
 Taxe sur les parcelles non bâties: taux inchangé: 75€ par parcelle.

Travaux

- Approbation d'un marché de travaux pour l'aménagement de dispositifs anti-coulées de boue à différents endroits de l'entité - estimation de la dépense: 219.816€ TVAC
- Approbation d'un marché de travaux pour l'installation d'un espace multisport à Genappe - estimation de la dépense: 131.437€ TVAC
- Approbation d'un marché de travaux pour l'aménagement d'une plaine de jeux à la rue Hattain à Baisy Thy - estimation de la dépense: 37.933€ TVAC
- Approbation d'un marché de travaux pour l'aménagement de places de parking supplémentaires à la Plaine communale - estimation de la dépense: 100.000€
- Approbation d'un marché de fournitures pour l'acquisition d'un

nouveau camion pour le service des Travaux - estimation de la dépense: 150.000€ TVAC

- Déclassement et vente de véhicules et engins.

Environnement

- Approbation du coût-vérité des déchets pour l'année 2018: 95% de nos dépenses sont couvertes par les recettes fiscales (il faut obligatoirement se situer dans une fourchette allant de 95 à 110%)

Urbanisme

- Prise de connaissance d'un marché de service ouvert par le collège communal pour la réalisation d'une étude préalable sur l'ilôt Mintens

Sports

- Prise de connaissance d'une réflexion en cours sur l'exploitation envisagée de la piscine de Genappe par un opérateur privé et souhait d'y intégrer une réflexion sur le traitement naturel de l'eau

Personnel et GRH

- Approbation de la politique de sécurité de l'information, de la charte informatique et de la charte des utilisateurs du registre de la population et du registre national

TRAVAUX - Rembert Van Damme, Echevin

Vente de matériel déclassé

La Ville de Genappe met en vente du matériel déclassé: Un tracteur Kubota de 1999 en état de marche et un bras de fauche Vandaele P5. Ce matériel est visible sur demande auprès de Madame Sylvie Peeters au 067/79.42.77. Si intéressé, votre offre doit nous parvenir sous enveloppe fermée à la Ville de Genappe, Espace 2000, n°3 avant le 5 décembre 2017.



Gardes médicales

Du changement dans les rôles de gardes des médecins généralistes, un seul numéro de téléphone

02/38.50.500



Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
 Police - Etat civil - Personnel - Finances - Sécurité routière - Information et Communication - Citoyenneté - Relations publiques - Laïcité Cultes - Mobilité GAL.
 Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17
 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
 Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques - Bien-être animal
 Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
 hector.tubiermont@genappe.be



Carine Messens - Échevine
 Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce - Economie
 Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
 Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Jumelage Agriculture - Petite enfance - Egalité des Chances - Santé.
 Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
 Travaux (Bâtiments communaux et Espaces Verts) - Développement durable - Energie - PCDR Environnement et politique des déchets - Emploi - Gestion des cours d'eau - Dossiers inondations.
 Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17h à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21
 christophe.hayet@genappe.be



Rembert Van Damme - Échevin
 Travaux publics (Voiries et Egouttage) - Régie (IECBW-ORES) - Service d'hiver (épandage) - Propreté publique - Entretien des cimetières - Atelier de ferronnerie - Charroi communal.
 rembert.vandamme@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
 En charge des matières communales suivantes: Culture - Bibliothèque - Académie - CEC (Centre d'expression artistique) - Jeunesse - Famille et les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) - Plan de cohésion sociale (PCS) - Logement publics.
 Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h
 À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30
 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
 vincent.girboux@genappe.be



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
 Grand Route 84, 1474 Ways
 067/79.04.78
 acnobels@hotmail.com
 www.sophrologie-acnobels.be

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellighen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
 www.lesjardinsdequentin.be



Des nouveaux projets pour l'entité

Cinq nouveaux projets approuvés par le Conseil communal du mardi 24 octobre 2017

Le Conseil communal de Genappe vient d'approuver une série de projets. Les marchés publics vont s'ouvrir et les projets prendront corps dans les prochains mois.

Le menu est varié et il y en aura pour tout le monde :

1. Pour les jeunes et les sportifs : un espace multisport qui viendra s'implanter à côté du Ravel dans la rue de la Station.
2. Pour les enfants : une plaine de jeux à la rue Hattain à Baisy Thy. Elle sera clôturée pour la sécurité des enfants et complétée par un aménagement de voirie pour veiller à diminuer la vitesse à cet endroit.
3. 65 nouvelles places de parking à la plaine communale, dans le centre-ville de Genappe. Elles seront disposées en épi autour de l'espace vert central et réalisées en « dalles-gazon » de manière à réduire les écoulements des eaux vers la voirie. Elles viendront compléter les 135 places actuelles. Toutes ces places de parking sont gratuites et permettent de stationner sa voiture et circuler tranquillement à pied dans le centre-ville.
4. L'asphaltage de l'espace public dans le centre d'Houtain-le-Val, espace fort sollicité pour le stationnement des véhicules et pour l'organisation des festivités du village.
5. Enfin, le service des Travaux va acquérir un nouveau camion pour faciliter les transports en tout genre que nous effectuons quotidiennement. L'ancien camion est déclassé et sera vendu au plus offrant.

Se garer à Genappe ? C'est gratuit !

La plaine communale

Il y a déjà 135 places de parking. Elles sont toutes gratuites.

C'est pratique pour y stationner un petit moment, le temps d'une petite course dans le centre, d'un repas dans un établissement Horeca ou pour y rester la journée entière. Mais à la Plaine communale, il se passe beaucoup de choses... Du sport au complexe sportif, des activités culturelles au nouveau pôle culturel, il y a beaucoup de passage, et quelques fois, les places de parking sont bien remplies !

Le Conseil communal vient donc d'ouvrir un marché de travaux pour l'aménagement de 65 places de parking supplémentaires. Elles seront disposées en épi, tout autour de la plaine et viendront enrichir l'offre de parking gratuit dans le centre.

Ailleurs dans le centre, n'oubliez pas de placer le disque bleu... Le stationnement est gratuit aussi, mais à condition de respecter la durée pour laquelle il est autorisé...

Rénovations urbaines et mobilité

Un nouveau visage pour le centre

Tout le monde connaît le centre-ville de Genappe, mais comment sera-t-il dans 10 ou 15 ans ?

La question est importante, pour tous ceux qui y vivent bien sûr, mais aussi pour tous ceux qui y travaillent ou qui y circulent.

On voudrait y voir de meilleurs logements, des commerces rajeunis, des espaces de convivialité... On voudrait y circuler facilement, et en même temps retrouver un peu de calme.

Mais comment agencer tout cela pour prévoir le centre-ville de demain ?

La Ville vient d'ouvrir deux marchés de service pour entamer deux études : la première porte sur la mobilité dans le centre : comment organiser la circulation de transit, comment favoriser l'accès à nos commerces, comment se déplacer quand on est piéton ou cycliste... Autant de questions auxquelles nous allons essayer d'apporter des réponses.

La seconde étude porte sur la rénovation de l'îlot Mintens (rue Jean Mintens, rue de Charleroi, rue de Ways). Il s'agit ici de définir les options d'aménagement du quartier pour ensuite mettre en concurrence des promoteurs privés et en sélectionner un auquel nous pourrions nous associer pour déposer un projet de revitalisation urbaine et tenter d'obtenir des subsides auprès de la Région wallonne. Les enjeux sont cruciaux et les deux études devront nécessairement tenir compte l'une de l'autre.

Les deux auteurs de projet viennent d'être désignés, ils vont pouvoir commencer leur mission, d'abord en rencontrant les services communaux et en prenant connaissance des outils déjà existants (le plan communal de mobilité, le schéma de structure, etc.). Ensuite, il est prévu des rencontres avec les structures communales et aussi avec les habitants concernés.

Soyez donc attentifs au Journal de Genappe dans les prochains mois, on en reparlera !

Avis

Avis aux commerçants

Le Collège communal a octroyé au magasin Colruyt, situé au 13, Chaussée de Bruxelles, une dérogation au repos hebdomadaire dans le commerce en 2017, pour les dimanches suivants : 24 et 31 décembre 2017.

L'ensemble des commerçants de l'entité peut bénéficier de cette dérogation en vertu de l'article 15 de la loi du 10 novembre 2006 qui reprend l'ensemble des dispositions relatives aux heures d'ouverture dans le commerce, l'artisanat et les services.

La fin de la redevance TV

Ce 7 septembre 2017, le Gouvernement wallon a décidé de supprimer la redevance télévision à partir de l'année d'imposition 2018. La redevance TV ne sera donc pas réclamée pour les périodes imposables 2018 et les suivantes, c'est-à-dire à partir du 01/04/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre A et J et à partir du 01/10/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre K et Z.

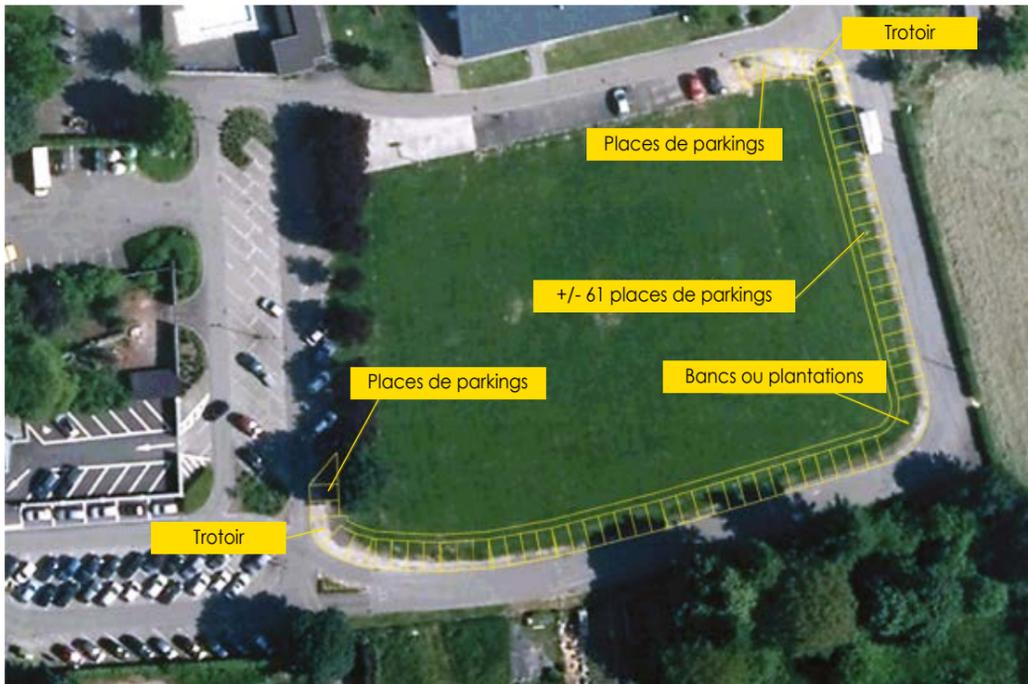
Pour les redevables dont la période imposable s'étend de janvier à décembre (gîtes, chambres d'hôtes, ...), la redevance cesse d'être due dès le 01/01/2018.

La redevance TV reste due en intégralité pour la période imposable 2017, soit du 01/04/2017 au 31/03/2018, soit du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Aucun remboursement ne sera opéré pour le montant payé pour l'exercice 2017 même si certains mois de cette période se situent en 2018. Il n'y aura pas d'annulation des procédures de poursuites judiciaires, de contentieux et de recouvrement se rapportant aux redevances impayées dont la période imposable se termine au plus tard en 2018.

Renseignements

Informations transmises par le Service public de Wallonie (Fiscalité). www.wallonie.be - 081/33.00.01



Un simple clic et vous êtes alerté d'une situation d'urgence

Connaissez-vous la plate-forme Be-alert ?

C'est un site Internet, mis en œuvre par le Service public fédéral Intérieur, sur lequel vous pouvez vous inscrire et qui vous permet de recevoir gratuitement des messages d'alerte quand une situation d'urgence se présente, comme par exemple un risque d'inondation, un incendie, une pollution, etc ...

La presse s'est fait écho de ce système qui existe depuis quelques mois et qui est très facile d'utilisation : vous vous rendez sur le site Internet : www.be-alert.be, vous vous inscrivez, vous communiquez votre numéro de téléphone, votre e-mail et, si une situation d'urgence se présente et que les autorités le jugent nécessaire, vous recevrez une alerte vous informant de la situation et des mesures à prendre.

Vous pouvez indiquer l'adresse de votre domicile, mais également d'autres adresses de façon à être informé si une situation d'urgence se présente, par exemple à proximité de l'école de vos enfants, du



domicile de vos parents, de votre lieu de travail ou de villégiature, ...

Depuis peu, la Ville de Genappe s'est affiliée à cette plate-forme.

Les modalités d'inscription sont les mêmes et désormais la Ville pourra également utiliser cet outil et envoyer un message d'alerte à tous ceux qui se sont inscrits sur le

site Internet. Un seul conseil, rendez-vous sur le site de Be-alert et inscrivez-vous. C'est simple comme un clic et en cas d'incident, vous êtes alerté et informé des situations d'urgence.

Renseignements

Angélique Patte 067/79.42.45

Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax : 067/79.01.51

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

Connaissez-vous le Pointpension près de chez vous ?



Vérifiez sur www.pointpension.be!

Les Pointpensions vous donnent l'occasion d'entrer facilement en contact avec le Service Pensions.

Toute personne désirant obtenir des informations - générales ou spécifiques - sur sa pension de fonctionnaire ou de salarié peut nous rendre visite. Certains jours, un expert de l'INASTI est aussi présent pour répondre aux questions sur les pensions d'indépendants.

Le Service Pensions dispose d'un réseau de plus de 200 Pointpensions organisés de manière périodique dans près d'une commune sur 2 et de manière régulière dans nos 15 bureaux régionaux. Vous n'êtes donc pas toujours contraint de vous déplacer dans nos bureaux régionaux. Des Pointpensions sont aussi organisés non loin de chez vous, dans les petites villes et communes de votre région.

Consultez vite www.pointpension.be pour vérifier où et quand sont présents les experts du régime de pension pour lequel vous avez

des questions. Vous pouvez consulter ce schéma des différentes possibilités ou le film afin de trouver quel Pointpension visiter.

Comment contacter le Service pensions sans vous déplacer ?

Informations générales: www.servicepensions.fgov.be
Gérer votre dossier de pension en ligne: www.mypension.be
Téléphonez gratuitement depuis la Belgique au numéro spécial pension 1765 ou depuis l'étranger +32 78 15 17 65.

Ces numéros sont accessibles tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 17h (sauf le vendredi jusqu'à 16h)

Adresse courrier: Service fédéral des Pensions, Tour du midi à 1060 Bruxelles
Mail: info.fr@servicepensions.fgov.be
Lors de tout contact, veuillez communiquer votre numéro national mentionné au verso de votre carte d'identité ou votre numéro de pension de retraite.

Informations sur les sépultures

La période de la Toussaint, traditionnellement consacrée au recueillement dans les cimetières, est souvent mise à profit par les autorités communales pour rappeler aux citoyens l'obligation de renouveler une concession de sépulture arrivée à échéance ou de procéder à l'entretien des tombes, faute de quoi il sera mis fin à la concession.

Des avis d'échéance ont été placés cette année encore sur un certain nombre de tombes. Ces avis restent au moins un an sur chaque tombe, ce qui donne le temps de l'information et de la réflexion. Voici quelques précisions à ce sujet.

- Les anciennes concessions à perpétuité peuvent être prolongées gratuitement pour une durée de 25 ans.
- Les concessions temporaires peuvent être prolongées pour une durée de 15 ans, moyennant le paiement d'une redevance de 250€.

Toute demande de renouvellement doit se faire par écrit et nous parvenir pour le 01/11/2018. Les personnes qui ne désireraient pas renouveler leur concession sont également invitées à nous le signaler par écrit.

Renseignements

Le service Etat civil se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 11h45 ou l'après-midi sur rendez-vous: 067/79.42.10 067/79.42.18 - 067/79.42.19
E-mail: etat-civil@genappe.be



Etat civil du 14/09/2017 au 16/10/2017

Naissances

ABBATE Zachary de Glabais

BAUWENS Apolline de Vieux-Genappe

BEDORET Jade de Genappe

BRAEM Marion de Baisy-Thy

DOSSIN Camille de Loupoigne

DUROT Alix de Bousval

EWBANK Apolline de Baisy-Thy

JOSSE Simon de Bousval

HENRY Théodore de Bousval

KETELSLEGERS Georges de Bousval

LERMINIAUX Driess de Houtain-le-Val

MULUMBA Owen de Loupoigne

SLEYTER Adalyne de Loupoigne

TUPITA Karina de Baisy-Thy

VECCO Maël de Bousval

VINCENT Harold de Bousval

Mariage

BAHNINI Samir de Genappe et MISSAGHI MAMAGHANI Sarah d'Ottignies Louvain la Neuve

Décès

DENHAEN Léa de Bousval (1938)

DENRUYTER Ivan de Bousval (1950)

HOTTON Jacqueline de Glabais (1942)

MARTIN Louis de Vieux-Genappe (1930)

MASSART Gisèle d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (1927)

MASSET Roger de Vieux-Genappe (1930)

MINET Roger de Braine-l'Alleud (1929)

ROBERT Guy de Ways (1936)

STASSIN Suzanne de Genappe (1929)

PLAN DE COHESION SOCIAL - Stéphanie Bury, Echevine



Handicontact: Je me loge.

Dans le cadre de l'axe santé, nous avons décidé de développer pour vous une rubrique qui vous permettra de trouver une quantité d'informations relatives à, notamment, l'aménagement du logement, au contrat de bail, au précompte immobilier...

Pour ce mois de novembre, nous allons vous en dire un peu plus sur les services de logements supervisés (SLS).

Tout d'abord, il vous faut savoir que l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) agréée et finance des services de logements supervisés (SLS). Ces derniers s'adressent à des adultes de tout âge ou à des jeunes à partir de 16 ans qui présentent un handicap mental. Ils apportent un soutien dans les actes quotidiens aux personnes handicapées vivant dans leur propre logement et offrent une prise en charge

à des personnes issues ou non d'un service résidentiel.

Les personnes handicapées logent seules ou en petit groupe (maximum 6 personnes) et sont réellement indépendantes. Les services de logements supervisés veillent cependant en permanence au confort physique, psychologique et social des bénéficiaires, en apportant de l'aide: gestion du budget, une aide à l'hygiène ou à l'alimentation... Un éducateur passe régulièrement mais n'est pas attaché au logement.

Les services de logements supervisés peuvent préparer la personne handicapée à la réinsertion dans un milieu de vie ordinaire.

Conditions

Certains services prennent en charge des jeunes à partir de 16 ans et d'autres s'occupent d'adultes à

partir de 18 ans. La prise en charge par un SLS n'est pas limitée dans le temps.

Les services demandent une participation financière aux bénéficiaires. Cette participation change en fonction de la situation de la personne handicapée et/ou de sa famille.

Comment ?

Tout d'abord, afin de bénéficier de cette aide au niveau de l'AViQ, vous devez remplir ces 4 critères:

- être de nationalité belge ou être assimilé à une personne de nationalité belge ou résider depuis 5 ans de manière ininterrompue en Belgique;
- être domicilié sur le territoire de la Wallonie de langue française (c'est-à-dire dans une des communes wallonnes excepté les 9 communes de la Communauté germanophone);
- avoir moins de 65 ans lors de l'introduction de votre première demande d'intervention;
- présenter un handicap.

Si vous répondez à ces critères

Si vous répondez à ces conditions, vous pouvez solliciter une intervention de l'AViQ et, afin d'analyser vos besoins et d'y apporter une réponse adaptée et efficace, l'AViQ vous invite à prendre contact avec le bureau régional dont vous dépendez. Pour plus d'informations, votre agent handicontact à la Ville Justine Servais, au 067/79.42.39 ou encore via l'adresse justine.servais@genappe.be



0475/730.652
toituresvanbelle@gmail.com
www.toituresvanbelle.be
1470 GENAPPE

Toitures-pignons

Charpentes

Zingeries

Plates-formes Epsom, Derbigum, Zinc

Isolations

Maçonneries

Menuiseries int. & ext.

Aménagements de greniers

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe

Tél.: 067/79.46.46

E-mail: assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A





Distribution des sacs poubelles prépayés

Comme l'an dernier, pour faire face à l'obligation wallonne de distribution de sacs prépayés dans le cadre du service minimum en matière de gestion des déchets ménagers, nous allons procéder à la distribution des sacs-poubelle prépayés.

Qui est concerné ?

- Toute personne ayant payé sa taxe immondices dans les délais requis.

Combien de sacs ?

- 10 sacs de 30l pour les isolés.
- 1 rouleau de sacs de 60l pour les ménages de deux personnes et plus.

Quelles conditions pour l'enlèvement de vos sacs ?

- Paiement de la taxe dans les délais requis soit avant le 17 octobre 2017.
- Présentation du bon d'enlèvement que vous recevrez après paiement de votre taxe.

Où et quand ?

- Mercredi 29 novembre, 16h-19h Baisy-Thy, Salle communale Rue Saint Roch
- Jeudi 30 novembre, 16h-19h Houtain le Val, Salle communale Rue des Ecoles
- Samedi 2 décembre, 9h-12h Genappe, Service Travaux Espace 2000
- Lundi 4 décembre- 16h-19h Loupoigne, Ecole communale Rue du Centre
- Mardi 5 décembre, 16h-19h Bousval, Ecole communale, Avenue des Combattants
- Jeudi 7 décembre, 16h-19h Genappe, Service travaux, Espace 2000
- Samedi 9 décembre, 9h-12h Genappe, Service Travaux, Espace 2000
- Lundi 11 décembre, 16h-19h Ways, Ecole communale Grand Route
- Mardi 12 décembre, 16h-19h Glabais, Salle communale, Avenue Eugène Philippe

Toutes informations complémentaires relatives à cette distribution peuvent être obtenues auprès du service environnement soit par téléphone au 067/79.42.72 ou par mail aude.roland@genappe.be

Bientôt de nouvelles locataires au cimetière de Bousval

Bienvenue aux pipistrelles

Dans le cadre de travaux de remplacement de la couverture de la toiture de la morgue du cimetière de Bousval, un partenariat s'est mis en place, avec la cellule Natagora de Genappe, pour réaliser un gîte d'été/maternité pour les chauves-souris. Ce premier projet, d'une série à venir, s'inscrit dans le cadre de l'accueil de la biodiversité dans nos cimetières, mais également dans le cadre des Journées d'Actions pour les Chauves-souris (JAC) du programme Natagora - Plecotus.

Cela consiste notamment à aménager des gîtes d'accueil tant estivaux qu'hivernaux (ce ne sont pas les mêmes!) pour ces petits mammifères volants si étranges, précieux et incroyablement évolués que sont les chauves-souris. Sans compter sur leur rôle d'insecticides naturels qu'elles sont!

En été, différentes espèces de chauves-souris fréquentent les combles et clochers des édifices et maisons. Mais toutes n'ont pas les mêmes besoins.

Certaines, telles les oreillardes et les murins à oreilles échancrées (si, si, il y en a à Genappe!), doivent pouvoir voler et se suspendre librement dans de grands espaces. D'autres, dites fissuricoles, comme

les pipistrelles, aiment à se glisser dans de petits recoins, fentes, interstices, entre les matériaux d'une construction, derrière les volets ou toutes autres cavités, offrant un abri sûr.

Dans tous les cas, toutes ont besoin de quiétude et de chaleur pour pouvoir élever leurs jeunes en colonies en fin de printemps et durant l'été. A partir de mi-octobre et jusqu'à mi-avril, les chauves-souris choisissent une cave humide, une citerne désaffectée, un tunnel ou une grotte qui leur serait accessible et offrirait protection et quiétude pour entrer en léthargie profonde et prolongée pendant la mauvaise saison. Des lieux que

nous devons préserver si nous voulons protéger l'espèce.

C'est ainsi que d'autres projets d'accueil de la biodiversité (notamment pour les chouettes effraies et les chevêches) et d'autres animations (telles les JAC) se réaliseront encore à Genappe. Sachez que, vous aussi, à titre privé, vous pouvez participer en accueillant un tel projet ou en aidant une équipe de bénévoles à l'œuvre.

Renseignements

Contactez les acteurs de Natagora Genappe et Plecotus samydidier@hotmail.com ou jeremie.guyon@gmail.com



Pendant la Semaine de l'Arbre: la viorne est mise à l'honneur!

Distribution gratuite de plants

Le samedi 25 novembre 2017 de 10h à 12h sur le site de l'Espace 2000 Comme chaque année, la Ville de Genappe répond présente pour la distribution des plants à l'occasion de la Semaine de l'Arbre.

Cette année, la viorne est mise à l'honneur par la Région wallonne.

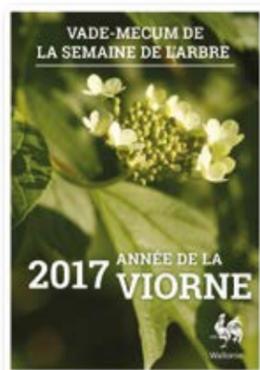
C'est d'ailleurs la Région qui nous fournira les plants qui seront distribués parmi lesquels: la viorne mannière, la viorne aubier, l'érable champêtre, le charme, le cornouiller sanguin, le noisetier, le hêtre, des cassis, des groseilliers à grappes, des framboisiers, le saule à trois étamines et le saule des vanniers. Pas moins de 3.000 plants seront disponibles.

Vous aurez l'occasion de rencontrer notre équipe «environnement et espaces verts» qui effectuera la distribution gratuite des arbustes aux habitants de la commune. Natagora tiendra aussi un stand d'informations.

Dans le cadre de la semaine de l'Arbre, le dimanche 26 novembre de 9h30 à 11h30, nous organisons également une balade axée sur la découverte des arbustes et des aménagements arborés.

Renseignements et inscriptions

Contactez Aude Roland
067/79.42.72
aude.roland@genappe.be.



Ce qu'il est important de savoir sur le radon

Le radon est un gaz naturel, inodore, incolore, insipide et radioactif (désintégration de l'uranium). L'inhalation de ce gaz est dangereuse pour la santé. Elle augmente le risque de développer un cancer du poumon. C'est la 2^e cause de cancer du poumon et cause de ± 7% des cancers pulmonaires (480 cas/an en Belgique).

Nous pouvons trouver le radon dans les sous-sols, dans les matériaux de construction, dans l'eau ou le gaz. La concentration de radon aurait triplé dans les habitations en trente ans.

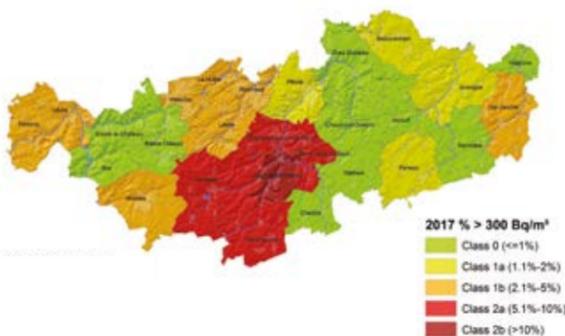
Le taux de radon dépend de la géologie: les roches dures (schiste, granite) contiennent plus d'uranium quant aux roches sédimentées, elles en ont moins. Le taux de radon dépend également de la qualité du sol: les sols perméables (ex: sable) laissent passer le radon tandis que les sols imperméables (ex: argile) pas. Le taux de radon peut être assez variable. C'est la raison pour laquelle il est préconisé de faire la mesure sur 3 mois et de préférence pendant la période

hivernale.

Dans les habitations, le radon peut se faufiler par plusieurs endroits: des fissures dans les dalles, des lézardes dans les murs, des passages de tuyaux, gaines, etc, des planchers en bois... Actuellement, le niveau d'action est de 400Bq/m³. Dès 2018, la nouvelle directive européenne sera d'application. Elle diminuera le niveau d'action à 300Bq/m³.

Comment connaître le taux de radon dans son habitation ?

- Commandez un détecteur de radon sur le site: www.actionradon.be avant le 31 décembre 2017
- Coût d'un détecteur: 20 euros.
- Le détecteur est envoyé par courrier postal.
- Il doit être placé, durant 3 mois (période hivernale), dans une pièce de vie du rez-de-chaussée (à hauteur de respiration).
- Après 3 mois, il doit être renvoyé avec le questionnaire complété dans l'enveloppe pré-affranchie.



PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be
Portes et châssis en PVC
Wymar
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!
Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium
SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

Beauty home
NEVES
... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget !

Place E. de Lalioux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

Transport en ambulance
sur Genappe et sa région

Personnel qualifié, breveté en transport médico-sanitaire.
Consultation, hospitalisation, retour à domicile, autres...

02 899 60 60
24h/24 - 5j/7 en semaine
www.ottasbl.be

Les enfants d'abord! Un petit carnet plein de bonnes adresses

Depuis 2013, le CPAS porte les «tables rondes contre la pauvreté infantile» permettant aux différentes structures de travailler dans un réel partenariat et de toucher tous les enfants qui en ont besoin. Le projet vise à atteindre les enfants de 0 à 12 ans, avec une priorité pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, qui résident sur le territoire communal et qui sont touchés par la précarité. Grâce à une subvention de 37.500 euros du SPF Intégration Sociale, le CPAS a engagé un «Réfèrent Enfance», régulièrement en contact avec le personnel enseignant depuis 2014. Si dans un premier temps, le travail de terrain a consisté à se faire connaître des écoles au travers de rencontres avec les directions et les instituteurs, ce travail s'est poursuivi via la remise du «guide pour garder le sourire» à tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires de l'entité de Genappe, tous réseaux confondus. Ces échanges ont été très intéressants tant du point de vue des enfants que des instituteurs et ont permis de faire connaître le travail du réfèrent enfance. Une

«Journée pour garder le sourire» est également organisée à destination des élèves de quatrième année primaire afin de découvrir et mieux connaître les services publics et associatifs locaux.

Grâce au réseau développé par les tables rondes de lutte contre la pauvreté infantile (écoles, services de la petite enfance, associations, etc...), plusieurs situations individuelles ont été orientées vers le «Réfèrent Enfance»:

- Familles rencontrant de grosses difficultés financières et matérielles pour lesquelles des aides sociales et la médiation de dettes sont envisagées;
- Des violences intrafamiliales et des abus sexuels pour lesquels les familles sont accompagnées vers les services spécialisés;
- Soutien de très jeunes parents à l'occasion de la naissance d'un enfant en collaboration avec l'ONE;
- Situations familiales conflictuelles qui nécessitent un accompagnement social en collaboration avec le Service de Protection Judiciaire;

- Demandes de soutien à la parentalité pour lesquelles différentes initiatives sont mises en place avec le réseau de la Table ronde de lutte contre la pauvreté infantile.

Il apparaît donc que le travail du réfèrent enfance se fait connaître sur la commune et rencontre des besoins sociaux qui ne sont pas portés à la connaissance de la première ligne. Il est donc nécessaire de déployer un travail social de terrain. Pour renforcer celui-ci, cet annuaire a été réalisé à destination des professionnels en contact avec les enfants. Cet outil permet de synthétiser tous les contacts nécessaires, en lien avec le territoire de Genappe, pour faciliter le travail quotidien de réseau. Face aux situations sociales interpellantes, vous trouverez certainement dans cet annuaire un réfèrent qui vous aidera à mettre en place une approche soutenante.

Celui-ci est disponible sur simple demande au CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe par téléphone au 067.64.54.50, ou par mail cpas@genappe-cpas.be.



Rénovation du CPAS, une maison classée



Le conseil de l'Action Sociale vient d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation de marché pour mener à bien une restauration et une rénovation importante du bâtiment abritant le CPAS, rue de ways 39. Cette maison de maître, en partie classée au niveau de la façade et de la toiture, héberge l'administration du centre ainsi que tous les services sociaux. Ce classement impose une procédure particulière visant à obtenir un certificat de patrimoine, délivré par le fonctionnaire délégué ou l'administration communale sur avis conforme du fonctionnaire délégué, préalablement à la demande de permis d'urbanisme relative à un monument classé ou à un bien classé exceptionnel. Celui-ci est délivré sur base d'un avis de la Direction de la Restauration du Patrimoine de la Région wallonne. Classée en 1973, l'inventaire du Patrimoine culturel immobilier du

SPW précise: «Précédée d'une avant-cour grillagée, ample et belle maison de maître à double corps et deux niveaux, en briques (naguère enduites) et pierre bleue, qu'une inscription au linteau de la fenêtre centrale situe exactement: N. J. Dewelle Notaire, 1800. Intéressante façade néo-classique axée par un large frontispice garni de pilastres plats et couronné d'un fronton triangulaire ajouré. Fenêtres à linteau droit; au mil., porte surélevée et loggia, richement décorées de refends, guirlandes et boutons fleuris.»

Le budget extraordinaire prévoit en 2018 un budget de 440.000 euros, subsidié à 60% (partie restauration), pour mener la rénovation du CPAS ainsi que le réaménagement des locaux intérieurs.

Une attention particulière a été menée pour que cette rénovation soit conforme à la performance énergétique des bâtiments.

Avez-vous droit à une allocation de chauffage ?

L'allocation de chauffage est valable pour les ménages qui se chauffent avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant (type C) et du gaz propane en vrac. Les destinataires visés par cette mesure financière doivent, soit bénéficier de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité et/ou disposer de revenus annuels bruts imposables inférieurs à 18.363,39 euros, majorés de 3.399,56 euros par personne à charge, soit être en situation de surendettement. Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1500 litres au maximum. Pour les ménages utilisant d'autres sources d'énergie, le CPAS peut accorder dans certaines conditions des aides sociales ponctuelles équivalentes aux allocations de chauffage.

Renseignements

CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe
067.64.54.50
cpas@genappe-cpas.be
Permanences de 9h à 12h le lundi, le mercredi ou le vendredi.

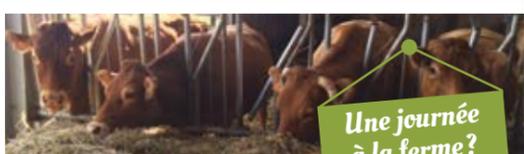


Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be

FERME DE LA VALLÉE



Une journée à la ferme ?

Une expérience unique à vivre en famille, entre amis, avec ton mouvement de jeunesse, la maison de repos, l'école ou la crèche !

Un anniversaire à la ferme ? Un stage pendant les vacances ?
Une journée avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture ?

Françoise Bodart-Sneessens | www.fermedelavallee.be
0475/35.14.25 | 1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe



Toi aussi, tu as des droits!



Le week-end du 18 et 19 novembre, le Festival #Zéro>18 donnera l'occasion aux enfants et aux jeunes de mettre en pratique leur droit de participer à la vie culturelle et à des activités de loisirs. Une manière ludique et festive de les conscientiser à leurs droits! Spectacles, expositions, ateliers et animations vous seront proposés tout au long du week-end...

Grandir hors des lignes

Cette année, à travers différentes initiatives au cœur de notre programmation, nous ouvrons aussi le regard, avec délicatesse, sur les milieux d'accueil et les soutiens apportés aux enfants et aux familles à Genappe.

Grandir hors des lignes, c'est devenir adulte par des chemins de traverse, parfois périlleux. Ouvrir le regard sur cette différence, sur les cadres familiaux hors-normes, c'est comprendre la complexité de l'enfance, comprendre que les chemins sont à tracer et surtout, que la chance de saisir le monde est entre toutes les mains.

Des spectacles et des films gratuits

- Spectacle musical: BAP Samedi 18/11 > 10h et 11h30 A la Bibliothèque de Genappe 40' - Dès 18 mois - Gratuit
- Concert: Ba ya trio Samedi 18/11 > 15h - Au 38, rue de Bruxelles à Genappe Concert - 50' - Dès 4 ans - Gratuit
- Spectacle: La Femme moustique Samedi 18/11 > 18h - Au 38, rue de Bruxelles à Genappe 60' - Dès 8 ans - Gratuit

- Film d'animation: Ma vie de courgette Dimanche 19/11 > 10h - Au 38, rue de Bruxelles à Genappe 66' - Dès 7 ans - Gratuit!
- Spectacle: Soup'alapatate - Festival # zéro 18 Dimanche 19/11 > 15h Au 38, rue de Bruxelles à Genappe - Dès 6 ans - Gratuit
- Film documentaire: Spartacus et Cassandra - Festival # zéro 18 Dimanche 19/11 > 18h - Au 38, rue de Bruxelles à Genappe 80' - Dès 16 ans - Gratuit!

A part pour BAP, spectacle pour tout-petits qui inaugure le festival et pour lequel nous vous demandons de réserver, tous les autres spectacles sont sans réservation. Premier arrivé, premier servi! Vous pourrez retirer vos places le jour même, à l'accueil du 38. Plus d'infos sur les spectacles: www.ccgenappe.be

Des ateliers gratuits

En plus des spectacles et des films, des lectures, jeux et ateliers photos vous seront également proposés gratuitement au 38, rue de Bruxelles.

- Atelier badge: «Be your hero» - Dans le cadre de l'atelier (du

même nom) mené avec les enfants des Colombiers, les ateliers des Lez'arts proposent une animation selfie durant le festival! Tirez votre portrait, faites-en un super-héros et transformez-le en badge!

- Opération Boîtes à KDO: Dans le cadre du partenariat avec Laïcité Brabant Wallon et du focus du festival sur les milieux d'accueil et les soutiens aux enfants concernés, nous accueillerons l'Opération Boîtes à KDO (plus d'infos dans l'article ci-joint) - Samedi 18/11 et dimanche 19/11 en continu.
- Atelier / Création de Doudous «mange tracas» - Offrir un cadeau c'est beau, le réaliser c'est encore mieux! Dans le cadre de l'opération Boîtes à KDO, un atelier de fabrication de doudous rigolos sera organisé le samedi et dimanche au profit des enfants bénéficiaires des boîtes (plus d'info dans l'article ci-joint). Samedi 18 de 14h à 18h et dimanche 19 novembre de 11h à 15h (30 minutes par atelier)

Exposition temporaire sur les droits de l'enfant à Genappe

Le festival est aussi un espace de visibilité pour les soutiens à l'enfance. Durant tout le week-end, des informations autour des actions menées par nos partenaires (CPAS, AMO Tempo, SOS enfants) seront disponibles sous la forme d'une petite exposition temporaire afin de mettre en lumière le travail essentiel et souvent méconnu mené au quotidien. Une occasion pour le CPAS par exemple de présenter la table ronde de lutte contre la pauvreté infantile regroupant 39 partenaires et 23 institutions agissant dans le secteur de l'enfance.

Mais encore...

Sucré/Salé, il y en aura pour tous les goûts! Les jeunes de la Maison de jeunes vendront des tartes salées ou sucrées, des gâteaux et des boissons tout au long du festival! De quoi flâner sans freins sur place tout au long du week-end!

Un coin lecture sera également aménagé pour les plus petits et tous ceux qui veulent profiter du calme et de l'imaginaire des livres pour enfants.

* En partenariat avec les Ateliers du LéZ'Arts, le Bug-1, la Bibliothèque de Genappe, AMO Tempo et Laïcité Brabant Wallon. Avec le soutien du Festival #Zéro>18, de la Ville de Genappe, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province du Brabant wallon dans le cadre du projet «Mes premiers pas en musique classique» et de la Région wallonne.

Renseignements
Centre Culturel de Genappe
067/77.16.27
reservation@ccgenappe.be

Réaliser son doudou pour une boîte à cadeau

Dans le cadre du Festival #Zéro>18, en partenariat avec Laïcité Brabant Wallon, l'Opération Boîtes à KDO sera présente au 38, le week-end du 18 et 19 novembre 2017. Les enfants pourront créer des doudous à glisser dans les boîtes... On vous en dit plus?

Une opération pour les enfants

Depuis quelques années, lors des fêtes de fin d'années, plus de 700 enfants de 3 à 18 ans (dont certains de Genappe) bénéficient de l'initiative Boîtes à KDO. C'est le cas par exemple pour les enfants des Colombiers à Houtain-le-Val, ou ceux des Petits Sapins de Waterloo, de la châtaigneraie de Louvain-la-Neuve, du Logis de Genval, de la Source vive de Lasne, etc

Le principe est simple: prenez une boîte à chaussures (vide), décortiquez-la, remplissez-la de petits cadeaux et de douceurs et faites plaisir à un enfant ou un jeune placé en institution!

Tout au long du week-end, il sera possible de déposer vos boîtes. Une seule règle, elles doivent être généreuses, de qualité, faire plaisir!

Un atelier doudou «mange tracas»

Offrir un cadeau c'est beau, le réaliser c'est encore mieux! Dans le cadre de l'opération «Boîtes à KDO», un atelier de fabrication de doudous rigolos sera orga-

nisé le samedi et dimanche au profit des enfants bénéficiaires des boîtes. Deux créatrices, Marie laure Magnien (illustratrice) et Maureen Wuyts (créatrice) vous apprendront à réaliser un doudou. Les doudous ainsi créés durant le festival seront déposés dans les boîtes à destination des enfants les plus jeunes.

Le petit bizarre, un peu cabossé, on peut parfois me voir comme cela. Mais ce qu'on ne sait pas tout de suite, c'est que je suis un peu magique...

Je mange les chagrins...

Pendant la nuit, j'attrape les peurs, je chasse les soucis, je les transforme, ils disparaissent avec le jour... Tu peux me confier tous tes tracas, et même des petits ou des grands secrets, je suis là pour ça. Si tu me mets sous ton oreiller, je capturerai tes cauchemars, pour que tes nuits soient plus jolies...

Dors tranquille je suis là, près de toi...

Renseignements

Samedi 18 de 14h à 18h et dimanche 19 novembre de 11h à 15h (30 minutes par atelier)

A partir de 10 ans

Au 38, rue de Bruxelles

Dans le cadre du Festival #Zéro>18 et du focus du festival sur les milieux d'accueil et les soutiens aux enfants concernés - Gratuit!



Être et Devenir

En novembre, la Boîte à Docs, ce cycle de documentaires belges du Centre culturel, se posera dans le monde de l'éducation, le temps de la projection d'«Être et Devenir», un film de Clara Bellar qui aborde le thème de la confiance en l'enfant et de son développement. L'occasion de se questionner sur les apprentissages et les choix possibles. En collaboration avec l'asbl «Les petits ruisseaux».

L'histoire

C'est en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et en Allemagne (où il est illégal de ne pas aller à l'école), que la réalisatrice d'«Être et Devenir» a emmené son équipe, à la rencontre de ces parents qui ont choisi de ne pas scolariser leurs enfants, ni à l'école ni à la maison, et de les laisser apprendre librement ce qui les passionne.

Quête de vérité sur le désir inné d'apprendre, «Être et Devenir» s'inscrit dans un thème plus large que celui de l'éducation. Il s'attarde sur le changement de nos croyances, sur l'évolution de notre société, et l'importance de se réappropriar sa vie, sa confiance en soi.

«Être et devenir» est une clef qui autorise la sortie d'un système social construit sur la peur, une clef qui permet de regarder la vie autrement pour et avec nos enfants, mais aussi pour nous-mêmes.

Renseignements

«Être et Devenir» de Clara Bellar, 99' - 3€. Mercredi 29 novembre 2017 à 20h au 38, rue de Bruxelles. Dans le cadre de la Boîte à Docs. La projection sera suivie d'un échange.

Pensez à réserver! 067/77.16.27 reservation@ccgenappe.be



Genappe perd la boule les 15, 16 et 17 décembre!

Pour la quatrième fois, la Ville de Genappe vous invite à vivre la féerie Genappoise au travers du festival international déjanté de Marionnettes et de théâtre d'Objet «Genappe perd la boule», du marché de Noël, et de toute une série d'animations. Cette année encore, le Tof Théâtre vous propose des spectacles surprenants et décalés dont lui seul a le secret! Neuf compagnies belges, hollandaises, norvégiennes et françaises vous présenteront leurs spectacles dans différents lieux du centre de Genappe. Le programme complet de Genappe perd la Boule vous sera détaillé dans l'édition du journal communal du mois de décembre. Les préventes seront accessibles dès le 1^{er} décembre au Centre Culturel de Genappe, 38 rue de Bruxelles à 1470 Genappe (ouvert de 9h à 17h).

Genappe perd la boule, c'est aussi l'occasion de préparer les réveillons grâce à des cadeaux originaux, aux produits de terroir et

autres délices proposés dans des chalets typiques, au sein du marché des créateurs, sans oublier les cantiques traditionnels, le traîneau du Père Noël.

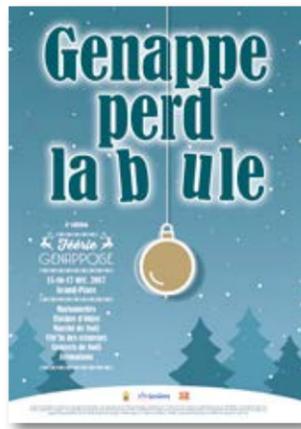
Pour les sportifs, une troisième édition de la Corrida de Genappe (jogging de 5 ou 10 km) est également en préparation pour le samedi 16 décembre.

Appel à bénévoles....

Le Tof Théâtre, qui orchestre avec passion ce festival financé par la Ville de Genappe, la Loterie Nationale et d'autres précieux partenaires, lance un appel aux habitants désireux de s'investir en tant que bénévoles. Être acteur de l'événement, héberger des artistes durant le festival, s'impliquer dans l'organisation, cela permet de vivre une aventure intense et d'aider la compagnie à faire de cette édition une aussi belle réussite que l'année dernière... Tout cela, bien sûr, dans une ambiance doucement folle.

Si vous avez du temps, de l'éner-

gie et l'envie de découvrir les coulisses d'un festival (restauration / aide à la technique et aux transports / accueil du public / billetterie), n'hésitez pas à contacter le Tof Théâtre (malvina@tofttheatre.be)! Et si vous connaissez, autour de vous, des personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à faire passer l'information.



agenda



Dix-Manches du Jeu, un après-midi ludique

DU 11 AU 26 NOVEMBRE

Exposition-événement

«Le noir enseigné aux petits enfants»
Samedi et dimanche de 14h à 18h ou sur rdv. À l'Espace B Haute Rue, 33A - 1473 Glabais
Renseignements: 067/79.08.11 (voir article page 2)

24 NOVEMBRE

Concert de Gala

annuel du Renouveau Musical Genappe 20h à l'église Saint-Géry de Vieux-Genappe
Prix: 6€ - Infos: 067/77.17.08 (voir article page 2)

25 NOVEMBRE

Présentation et lecture

du livre «1m68 de chair rose»
20h au Centre culturel, 38, rue de Bruxelles, Genappe (voir article page 2)

25 NOVEMBRE

Distribution d'arbres

De 10h à 12h sur le site de l'Espace 2000 (voir article page 9)

26 NOVEMBRE

Balade découverte

des arbustes
De 9h30 à 11h30 (voir article page 9)

27 NOVEMBRE-1 DECEMBRE

Séance info maison de l'emploi

(voir article page 2)

29 NOVEMBRE

Projection: être et devenir

20 heures au 38, Nouveau Pôle Culturel (voir article page 11)

DU 29 NOV. AU 12 DEC.

Distribution rouleaux sacs prépayés

(voir article page 9)

DU 1 AU 31 DECEMBRE

Exposition de peintures

acryliques et aquarelles
Hôtel de Ville de Genappe (voir article ci-contre)

11 DECEMBRE

Conférence

sur les réseaux sociaux à 19h30 à l'Hôtel de Ville de Genappe (voir article page 4)

15, 16 ET 17 DECEMBRE

Féerie Genappoise

Genappe perd la boule (voir article ci-contre)

20 DECEMBRE

Goûter des aînés

De 15h à 18h à la salle polyvalente de l'Espace 2000 (voir article page 5)

21 DECEMBRE

Excursion des seniors

Marché de Noël & Théâtre des Galeries à Bruxelles (voir article page 5)

Françoise Lambotte et Colette Piret exposent ensemble

Durant le mois de décembre venez découvrir l'exposition consacrée aux œuvres de deux artistes de la Commune.

Françoise Lambotte et Colette Piret, deux habitantes de Houtain-le-Val, ont imaginé une exposition commune au travers laquelle leurs peintures à l'aquarelle et à l'acrylique se mélangent et créent une harmonie des couleurs.

Ce sera une 3^e exposition dans nos bâtiments pour Madame Colette Piret, institutrice retraitée, qui nous présentera ses dernières peintures. Elle vous présentera 30 œuvres, très hétéroclites et surprenantes, dévoilant sa créativité en ébullition. Les couleurs vives utilisées font vivre et éclairent ses tableaux. Elles emportent souvent ses choix.



Ci-dessus : une acrylique de Colette Piret



Ci-dessous : une aquarelle de Françoise Lambotte

Quant à Madame Françoise Lambotte, pour qui la nature est un élément fondamental, elle s'exprime aussi bien en aquarelle qu'en acrylique, utilisant des couleurs puisées directement des tons de cette nature qu'elle aime reproduire sur ses différents tableaux. Elle présentera lors de cette exposition une vingtaine de tableaux acryliques et une vingtaine d'aquarelles.

N'hésitez donc pas à vous rendre à la salle du Conseil communal à partir du 1^{er} décembre (jour du vernissage - 18h30) et ce, jusqu'au 31 décembre, pour y découvrir un univers artistique aux couleurs flamboyantes de vie.

Renseignements

Exposition du 1 au 31 décembre 2017
Espace 2000, 3 à 1470 Genappe.
Accessible du lundi au vendredi 8h-12h/13h-16h30 (le jeudi 13h-19h). Vernissage le vendredi 1^{er} décembre 2017 de 18h30 à 21h.

18 NOVEMBRE

Repas choucroute

au profit des enfants démunis de l'entité. Organisé par la Conférence Saint Vincent de Paul Apd 19h à la Maison Gallée, rue de Bruxelles 14 à Genappe
Inscriptions:
Henderyckx-Decré Nicole
0476/44.07.59
Bottemanne René 0479/92.79.20

18 ET 19 NOVEMBRE

Festival #Zéro > 18

(voir article page 11)

19 NOVEMBRE

«Après-midi ludique Dix-Manches du Jeu»

De 14h à 17h à la salle Saint-Martin de Ways. Après-midi ludique avec le soutien de la Fondation Comte Cornet de Ways - Entrée gratuite
Goûter à prix démocratique
Contact: Mme Véronique Yax
0478/49.23.93

19 NOVEMBRE

Petit déjeuner Oxfam (Genappe)

De 8h à 11h à la Maison Gallée
Renseignements: Mme Christine Gilain 0472/07.07.17

19 NOVEMBRE

Petit déjeuner Oxfam (Bousval)

De 8h à 11h à la Ferme artisanale de Bousval, rue Haute, 44.
Réservation obligatoire au 010/61.18.50 (voir article page 2)

23 NOVEMBRE

Conférence

pour les apiculteurs, à 20h à la salle du Centre culturel, 38 rue de Bruxelles à Genappe
Renseignements: M Raymond Walmacq 0495/79.13.88 (voir article page 2)